

**Mairie de GOURDON-MURAT
19170 GOURDON-MURAT**

CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2012

Présents : Eliane Létang - Patrick Vergne - Jacques Chastagnol -
Danielle Clémenceau - Andrée Laurent - Jacques Joffre - Marie-Hélène Magnaval

Absents : - Anne-Laure Cacheux - Dominique Bardelle - Jean-Pierre Dupeyroux

Excusée : Catherine Mazaleyrat

PV du CM du 10 août 2012 approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

• **Chemin de Grande Rebière**

Changement d'assiette du C.R.

• **Terrain pour surpresseur**

La commune accuse réception d'une parcelle de Mr Fernandez d'une superficie de 32 m² à Gourdon.

• **Avenant à la convention de concession des référentiels IGN**

Accord du conseil.

• **Travaux de traitement de l'eau et de rénovation de canalisations d'eau du bourg**

En ce qui concerne la canalisation, l'offre de la SAUR serait retenue.

Après ouverture des plis pour le traitement de l'eau: la meilleur offre est de la SADE à savoir 9460 € HT et 11.3416 €TTC. .

Pour l'instant nous n'avons pas la subvention du Conseil Général.

Une nouvelle réunion est à prévoir parce que l'offre est plus élevée que l'estimation (7560 € HT)

• **Décision modificative pour le dossier traitement de l'eau et le dossier rénovation des conduites d'eau**

Au compte 2315: 30.000€

Au compte 1641 :Emprunt: 20.000€

• **Ligne de trésorerie**

Au compte 1644: 10.000€

• **Remplacement de radiateurs au logement près de la salle polyvalente**

La VMC a été changée et opérationnelle. Deux radiateurs sont à changer . Devis demandé à l'entreprise Chèze : 1160 €. Les travaux seront réalisés par décision modificative.

• **Syndicat immobilier de BUGEAT**

Suite à la réforme territoriale, le syndicat immobilier serait supprimé et devrait passer à la Com COM.

Nombreuses questions en attente sur ce transfert!!!!

• **Indemnités des receveurs municipaux**

Règlement de la somme due suite à leur départ, somme qui serait environ de 215€.

Accord du conseil.

• **Questions diverses**

Le projet des éoliennes (8 ou 9)est toujours en cours (sur la zone des Combes et las Peyras)

Séance levée à 19h15

Fait à Gourdon-Murat le 17 octobre 2012